Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 9 OCTOBRE 1880.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 9 octobre.—Température—Temps partiellement couvert et pluies légères, léger changement dans le baromètre et température stationnaire ou haussant légèrement.

Température du 8 octobre 1880
Thermomètre de C. DURAMEL, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin.....	70	21
Midi.....	78	26
3 P. M.....	80	27
6 P. M.....	78	25

Bulletin météorologique.

Vendredi 8 octobre, 2 h. 04 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Gla.....	63	Louisville, Ky.....	73
Atlanta	60	Memphis, Tenn.....	75
Corsicana, Tex.....	80	Mobile, Ala.....	74
Cairo, Ill.....	74	Montgomery, Ala.	69
Chattanooga, Tenn	72	Nashville, Tenn ..	72
Cincinnati, O.....	72	New Orleans, La.	78
Davenport, Iowa..	73	Omaha, Neb.....	78
Dubuque, Iowa ...	75	Pittsburgh, Pa ...	72
Galveston, Texas..	77	Savannah, Ga.....	66
Indianola.....	78	Shreveport, La....	78
Keokuk, Iowa	74	St-Louis, Mo	76
Key West, Fla....	86	St-Paul, Minn....	66
La Crosse, Wis....	77	Vicksburg, Miss..	74
Leavenworth, Kas	75	Yankton, D. T....	83

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	5 00	Nashville, Tenn	1 00
Cairo, Ill.....	9 05	New Orleans*..	12 10
Cincinnati, O..	6.03	Omaha, Neb	6 04
Davenport, I..	2 07	Pittsburgh, Pa.	1 00
Keokuk, Iowa	4 11	Shreveport, La	7 03
La Crosse, Wis.	1.04	St-Louis, Mo	12 01
Leavenworth, K	6.01	St-Paul, Minn	1 10
Louisville, Ky.	4.01	Vicksburg, Miss	2 00
Memphis, Tenn	7.00	Yankton	2.00

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874

L. DUNNE,
Sergeant Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au bureau de santé dans les 24 heures.

Mariages.

François Courrège à Mlle Sophia Haug.
Philip J. Ziemer à Mlle Elizabeth Kuntz.

Naissances.

Mme Léon Dreyfuss une fille, 4 octobre.
J. S. Levy, un garçon, 30 sept.
B. F. Glover, une fille, 30 juillet.
Edw. Generally, une fille, 13 juillet.
James Wadick, un garçon, 7 octobre.

Décès.

Mme veuve Catherine Moylan, 72 ans, Carrollton.
James Edwin Vantourt, 29 ans, rue Félicité, près Dryades.
Annie Cowdron, 7 jours, coin Gravier et Miro.
Robt Wm. Young, 3 mois, No 104 rue Market.
John Hy. Warmoth, c. 2 ans, No 287 rue Dryades.
Wm Grey Hodges, 60 ans, coin Prytania et Valmont, nativité Mass.
Mme veuve Elizabeth Turner, 65 ans, Bon Pasteur.
Rosa Eugène, c. 5 ans No 141 rue Tremé.
Mme veuve Margaret Markey, 58 ans, No 40 rue Claiborne, native d'Irlande.
Mme Hélène Schlocasen, 51 ans, No 306 rue Marais, native d'Allemagne.
Elisabeth De Pessau, c. 48 ans, No 139 rue St. Marie.
Thos Claiton, c. 21 ans, rue Melpomène, près Dryades, natif de la Virginie.
Emma Lou se Wosser, 2 ans No 93 rue Marais.
Julius Wahrer, c. 7 ans, Bâton Rouge.
Mme George Manski, 29 ans, rue Tchoupitoulas, près l'Avenue de la Louisiane, native d'Allemagne.

Voyageurs arrivés aux principaux hôtels.

HOTEL ST CHARLES.

A W Duran St-Louis, Capt Jas Nichols Cincinnati; R H Burke Baton Rouge, T W Colwell, Baton Rouge; A L Thomas New York; T H White Boston, N B Waddell Mississippi; Jno P Gill, New York; Jno F Wilbray Chicago; T D Miller et femme, Nlle Orléans; Mlle Miller, Nlle Orléans; J S Webb, Alabama; P G Glassbenakis et femme, New York; A D Schaick, U S A; H W Rogers, Kentucky; Mlle Fineuity et domestique Sainte Marie; M Jos Innerarity, Ste-Marie; Wm L Shaffer, Terrebonne; J C Bell, New York; R B Jeffrey Nlle-Orléans; R W Rogers, Nlle Orléans; Thos K Scott, Mobile; A Dalsell et femme, Brownsville, Texas; Mme A E Sphon Corpus Christi, Texas; Will R Ryan, P S C; Geo E Tybring, Conn; A Benjamin, Nlle-Orléans.

CITY HOTEL.

G W McGlynn, Port Gibson; L L Harrison, Mexico; G W Landman Milton; J H Handbrough, Louisville; W G Handbrough, do; W Handbrough, do; R H Henry, Brookhaven; Judge H Chalmers Jackson; L L Saunders, do; H C Walker et femme, Hève; John see et femme, Burns; E M Wallace, Mobile; W L Wright et femme, Port Eads; Thos Barry, Terrebonne; Chas S Rilpinger, do; H M Melville, Port Hudson; J R Kirk, Va; G W Langley, Jackson; W D Mooney, Clarksville.

La barque française "Alphonse et Marie No 1".—Nous ajoutons d'autres détails à ceux que nous avons donnés, au sujet de la barque française "Alphonse et Marie No 1."

Le "Herald" de New York, du 2 de ce mois, a publié la dépêche suivante reçue de M. T. S. Gells, agent des assurances, et datée de Jacksonville, Etat de la Floride:

"A Mosquito Inlet, on a trouvé le cadavre d'un matelot que les vagues avaient jeté sur le rivage. Il avait environ de la taille, un appareil de sauvetage sur lequel était imprimé le nom de son navire—"Alphonse et Marie". Le navire était à Matanzas Inlet, la quille en-dessous de l'eau. Trois bateaux à vapeur après l'avoir tiré, ont fini par l'abandonner aux sauveteurs".

La barque espagnole "Feliza," capitaine Jerome Auge, a descendu le fleuve et pris la mer en même temps que "l'Alphonse et Marie No 1." Les deux barques sont restées en vue l'une de l'autre jusqu'à la veille d'un ouragan qui a commencé le 26 août et n'a cessé que le lendemain.

La "Feliza" était chargée de douves; elle a subi des avaries telles qu'on a dû l'abandonner en mer. Ses officiers et son équipage ont été recueillis et transportés à Galveston, Texas, d'où le capitaine Auge s'est rendu à la Nouvelle-Orléans.

"L'Alphonse et Marie No 1" était consignée à l'une de nos principales maisons de commerce—celle de MM Rassetti & Xiques—(No 69 de la rue Decatur), agents des propriétaires.

M. Rassetti craint que tous ceux qui étaient à bord n'aient péri.

La compagnie d'assurance a remis, hier, à la maison, le montant de la police.

"L'Alphonse et Marie No 1" faisait les voyages de Bordeaux à la Nouvelle-Orléans depuis seize ans, et a été presque toujours commandée par le capitaine Privat, qui commande actuellement "l'Alphonse et Marie No 2," partie de notre port le 5 août et arrivée à Bordeaux le 16 septembre.

Une lettre du préposé à l'enregistrement.—Nous traduisons de l'anglais les instructions que le préposé à l'enregistrement des électeurs vient d'adresser aux greffiers du seizième et du dix-septième "wards."

Messieurs—Mon attention ayant été appelée sur un article dans lequel il est dit que j'ai décidé qu'un citoyen, habitant une autre paroisse peut, par une déclaration, acquérir un domicile dans une paroisse autre que celle où il demeure, et s'y faire inscrire, je désire rectifier l'erreur.

L'article 185 de la nouvelle constitution exige une résidence réelle.

C'est l'opinion de l'avocat-général, à qui j'ai soumis la question.

Dans le cas auquel il est fait allusion, on m'a montré la déclaration de M. George Geier; il y est dit que M. Geier, habitait réellement la paroisse Jefferson, mais avait déclaré un changement de domicile et fixé son domicile politique à l'endroit où il fait son commerce. Il réclame, vu sa déclaration, le droit d'être inscrit comme électeur de la paroisse d'Orléans.

Je décide qu'il n'a pas ce droit, et m'étayant de l'opinion de l'avocat-général, je maintiendrai qu'il ne peut pas se faire enregistrer dans la paroisse d'Orléans, mais qu'il le peut dans la paroisse Jefferson, où il réside réellement.

CHARLES CAVANAC.

Deux lettres du gouverneur Wiltz.—Les deux lettres suivantes nous ont été obligeamment communiquées.

Nlle Orléans, 7 octobre 1880.

A l'Hon. W. H. Hulbert, New York.

Monsieur—J'ai reçu votre dépêche du 6 octobre.

La position du général Hancock à l'endroit des réclamations du sud est éminemment juste.—Tout le monde l'approuve.

Veuillez lire la lettre que j'ai adressée au "N. Y. World" et qui a paru dans le numéro du vendredi, 1er octobre.

Agréez mes salutations respectueuses, etc.

LOUIS A. WILTZ,
Gouverneur de la Louisiane.

A l'honorable William Le Duc, commissaire d'agriculture, Washington, D. C.

Monsieur—Les planteurs et les fermiers de la Louisiane ont à lutter contre de grands inconvénients, durant nos courts hivers à cause de l'absence de pâturages convenables et suffisants.

Aucune des herbes dont on a jusqu'ici fait l'essai n'ayant répondu aux besoins, ils seraient heureux de trouver une espèce d'herbe pour les hivers de notre latitude.

Comme les expériences peuvent seules le faire découvrir, je vous serais obligé de m'envoyer des différentes graines que vous croirez nous convenir; elles seront confiées à des planteurs expérimentés.

Veuillez me faire parvenir la graine comme sous le nom d'*Alfalfa*, et le département en a en ce moment.

Agréez l'expression de ma haute considération,

LOUIS A. WILTZ,
gouverneur de la Louisiane.

Les commissaires de jurés et la formation des jurés.—Nous insérons avec plaisir la lettre suivante, que nous avons reçue hier soir:

Nlle-Orléans, 8 octobre 1880.

Bureau des Commissaires du Jury.

Messieurs les Editeurs de l'*Abeille*,

Chers Messieurs,

Veuillez avoir l'obligeance de nous prêter l'aide de votre excellent journal en donnant une fois de plus au public l'Assurance que *nous ne recourons pas aux lettres* de l'enregistrement pour la formation des *Jurys* dans les diverses cours de district de la Paroisse d'Orléans. C'est à d'autres sources, sources abondantes d'ailleurs, que nous puisons les noms des personnes citées devant le *Board of Jury Commissioners*.

Recevez d'avance, Messieurs, nos remerciments,

Respectueusement,

L. PLACIDE CANONGE,
JOHN FITZPATRICK,
PAUL WATERMAN
Commissaires du Jury, Paroisse d'Orléans.

Le "Liedertafel" et les invités du Texas.—Le bruit ayant couru que les fêtes du "Liedertafel" en l'honneur de l'ouverture du chemin de fer de la Nlle-Orléans et du Texas doivent être renvoyées, nous pouvons donner au public l'assurance qu'elles auront lieu, positivement, le 19 du courant, au Fort Pagnolet, et, le 20, au West End.

Les demandes d'invitation doivent être adressées au comité, à la boîte 2314 du bureau de poste.

On trouvera les informations nécessaires dans l'annonce publiée dans une autre colonne.

Nous n'avons pas besoin de dire que les deux fêtes musicales seront splendides.

L'hon. Solomon Marx est un des organisateurs.

Cour Criminelle de District.—A la section A—juge Roman—le ministère public a renoncé à la poursuite de F. F. Kerstner ou Kaiser, accusé de vol.

John H. Irvine ou Kenney, accusé de vol a été acquitté.

Les jugements de Wm Reilley et Thomas Gallegher, Kate et John Mitchell, accusés de vol; celui de Thomas Lewis, accusé de vol avec effraction; ceux de Dominique Claverie, Tony Pratt et Peter Haas, accusés de vol—ont été fixés au 11 du courant.

A la section B—juge Luzenberg—Louis Nelson, c., a été convaincu de vol.

Les jugements de Richard Cook, c., Wm Green, Ann Farley, Mary Jane Fisher ou Mary Rankin, accusés de vol, ont été renvoyés indéfiniment.

Le jugement de John ou Sonnny Daly, accusé de décharge d'une arme sur quelqu'un; celui de David W. Barness, accusé d'obtention de marchandises sous de faux prétextes; ceux d'Albert Claussen, Joseph Krieger et Louisa Kennedy, accusés de blessures; ceux de Laura Davis et de Justin Brunat, accusés de voies de fait—ont été fixés au 11 du courant.

Cour du juge Mittenberger.—Annie Black et Belle Boynton, accusées d'ivresse et de bris, ont été condamnées à une amende de $10 ou à vingt jours de prison de paroisse.

Paul Granzin, accusé d'ivresse et de bris de paix, a été acquitté. L'officier Shea, qui avait fait l'arrestation, a été réprimandé.

Hippolyte Perrin, accusé d'insultes, a été requis de donner un cautionnement de $100 pour répondre de sa bonne conduite.

Thomas Gibson, accusé d'attaque à main armée, a été envoyé devant la cour criminelle de district. Cautionnement de $500.

Louisa Francis, accusée de vol, a été envoyée devant le même tribunal. Cautionnement de $250.

Bully Blanchard, l'homme de couleur, accusé de voies de fait, a été requis de donner un cautionnement de $100 pour répondre de sa bonne conduite.

Cour du juge Sheehan.—Tom Adams, qu'un "affidavit" accusait de voies de fait, a été requis de fournir un cautionnement de $100 pour répondre de sa bonne conduite. A défaut de cautionnement, il passera dix jours en prison. Il a été, en outre, condamné à $5 d'amende ou à dix jours de prison.

Il a été acquitté C. Hannon, Marie Hannon et Anne Christopher, accusés d'insultes; Edward Wilson, d'insultes et de langage obscène; John A. Sullivan et Thomas Redwood, d'intimidation envers certains journaliers.

Elections primaires.—Conformément à la résolution du comité démocrate de paroisse, les élections des délégués à la convention qui doit nommer les candidats aux fonctions municipales, a lieu, aujourd'hui, de six heures du matin à sept heures du soir.

Voici les endroits où les "polls" seront tenus, ainsi que les noms des juges et des commissaires qui présideront à l'élection:

1er ward—Poll, au coin des rues Magasin et Race.
Juge, Fred. D. King.
Commissaires, J D Baxter, James Donovan, Peter Lester, Wm R Richardson.

2me ward—Poll, au coin des rues St-Charles et Triton Walk.
Juge, G Gleason.
Commissaires, M T Mulledy, Thos Flannagan, James Glynn, H Hourbeigt, Victor Tessier, Joseph McFarland, James Barry, W J McCall, Wm Nelson, E Reagan, H T Riddle, James Maney, Geo T Crawfort, B F Sykes, W J Bosworth, John Doyle, M Cavel, John C Davey, jr, Thomas Campbell, Geo Comfort, P Drurey, John Manning, J C Murphy, John Fogarty, T F Wheelahan, S H Hasam, A F yun, J Costello, Thos Devereaux, J P Noble.

3me ward—Poll, au coin des rues Ste-Anne et Bienvenue.
Juge d'élection, E. Dupré.
Commissaires, Carl Schindler, Lawrence Dougherty, A Feyne, M Miangolara, S Caruso, J Caruso, Soathène Andry, Emile Lacoume, L R Ducastaing, L Rivière, J B Covrade, G Saget, P D Peyroux, Ben Pomey, Chas Ramel, John McClelland, J P Montamat, Emile Pachoux, L. Arnaud.

6me ward—Poll, au coin des rues Chartres et Quartier.
Juge, W. J. Starks.
Commissaires, Léon Roade, J Dominique, F Kathman.

7me ward—Poll, au coin des rues Urquhart et Français.
Juge, John Rogers.
Commissaires, Paul A Voorhies, P J O'Brien, Louis F Garic, Lev. Schexnaydre, J M Cresy, Aug. Renaud.

8me ward—Poll, au coin des rues Champs-Elysées et Dauphine.
Juge, Joseph Baker.
Commissaires, E O Ducros, A Randolph, J B Munch.

10me ward—Poll, au coin des rues Jackson et Magazins.
Faction O'Neil — Thos. D Williams, George Bunbery, Wm Monahan, Jos Murphy, Dan'l O'Leary, Michel Luike.
Faction Curry—T S Bath, Jas McCabe, M H Redon, Henry Boyle, T B O'Brien, H B McMurray.
Faction Carroll—Juge M J Connors, commissaires, Wm Blake, Wm Dorson, D McCarty, Wm Bell, James Fitzgerald.

11me ward—Poll au coin des rues Washington et Magasins.
Poll de A à K—W H Michel, W E Fielder, C Laird, J M Brosnan, James McCants, F King;
Poll de L à Z—W J Mc Donald, P S Campbell, Chas Lawler, Steve Andreas, S R Keen, James Wymer;
L Swenney, juge.

12me ward—Poll dans la rue des Magasins, entre celles Peniston et Amélie.
Juge, J M Harding;
Commissaires: Dominick Lobrano, H F Davis, E A Hughes, W H Harris, Thad J Clark, E H Sebastian.

13me ward—Poll, dans la rue Magasins, près celle Bordeaux.
Juge, E C Bartheleuy.
Commissaires, Wm Gill, B M Turnbull, J T Keller, L Sewell, J L Duc, L A Fournier.

14me ward—Poll, au coin des rues Magasins et Slate.
Juge, Chas B Fickeisen.
Commissaires, Joe Hesler, Peter O'Dowd, Walter Hannay.

15me ward—Poll, au coin des rues Verret et Patterson.
Juge d'élection, Phil. Hield.
Commissaires, Dan'l Ryan, Harry Wingfield et Frank Desabaye.

16me ward—Poll, au coin des rues Short et Pearl.
Juge, Kenner Scratchley.
Commissaires, John B Humphreys, D C Bowers, Harmon Dillman.

17e ward—Poll à la pompe du Star Hook and Ladder Co. No 1, dans la rue Madison.
Juge, George Nuss, Jr.
Commissaires, W E Willett, H H Smith, A J Perth, H Henchert, Jr, Wm. Muller, John Junker.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

Héritiers de Louis et Eva Balser à Bernard Wetzenser, un terrain et bâtisses, formant le coin des rues Prosper et Bourbon.....$900
Brice Sembre à John Klover, un terrain et bâtisses formant le coin des rues Marais et Ursulines.....$700
Henry Dotison à Patrick J. Gillan, un terrain et bâtisses, 25x133, rue Galvez, entre Poydras et Perdido.....$900
Mme Marie A. Foucher à John E. Breaux, un terrain et bâtisses, 37x130, rue de Chartres, entre Esplanade et la Paix.....$1,675
Peter Blake à James A. Brown, 4 terrains et bâtisses, 30x120, rue Commune, entre Tonti et Robichaux.....$600
Mme Edwin Belknap et S. M. Gilbert à George H. Frost, deux vues d'un terrain et bâtisses, 30x120, rue Prytania, entre Jackson et Philip.....$7,450
Robert S. Beason à Morris Fox, deux terrains et bâtisses, 38x97, rue Harmony, entre St-David et Liberté.....$130
A. J. Plaschke à W. G. Vincent, un terrain et bâtisses, 16x87, rue Deslonde, entre Chartres et Dauphine.....$1000

Paragraphes.—A la cour civile de district, l'avocat général réclame aux signataires du cautionnement de M. Gauthreaux cent cinquante mille piastres, montant des taxes que l'ex-shérif a perçues, pour le compte de l'Etat, en 1879 et 1880.

—Le nombre des électeurs inscrits à Alger est de quinze cents.

—L'ouverture du Grand Opera House a lieu le 1er novembre.

—Il a été encaissé, à la sous-trésorerie fédérale, depuis le dernier rapport, $104,680 07, dont $1,849 21 provenant du département du revenu intérieur, $350, en or, $806 89, en argent, et $3,422, en billets, provenant de la douane, $1,991 94 du bureau de poste, $16,500 0 dans les différentes sources.

—Les deux fabriques d'huile de coton de Gretna fonctionnent durant vingt-deux heures sur les vingt-quatre.

—La municipalité réclamait, devant l'honorable Skinner, juge de la première cour de cité, au propriétaire d'une buvette et d'un magasin de comestibles, soixante-quinze dollars, dont cinquante pour le premier établissement et vingt-cinq pour le second. Le défendeur se refusait au paiement de la somme en se basant sur ce que les lois de 1880 limitent la taxe à cinquante dollars, et sur ce que la section 206 de la constitution ne veut pas qu'elle soit plus élevée que celle de l'Etat. Le magistrat a décidé qu'avant l'adoption de la loi sur laquelle le défendeur appuie la municipalité avait fixé l'impôt à soixante-quinze dollars, et que la loi ne saurait changer le montant fixé.

—Jas Welsh, Paul Granzin, Emma Smith, Annie Black et Belle Boynton, accusés de bris de paix, ont été écroués à la station de la place Jackson.

—Hippolyte Perrin a été arrêté à l'encoignure des rues Ursulines et Decatur. Jean Duville l'accuse de l'avoir insulté.

—Un chien féroce a été tué, par M. Michael Barthé, au marché Trémé.

—Jules Boes, c., a été arrêté au No 81 de la rue Claiborne. Lucy Guram l'accuse de vol.

—Le pont du coin des rues Victoire et Espagne; celui du coin des rues Levée et Presse, sont cassés.

—Mary Hall, c., accusée de vol, a été arrêtée à Alger.

—Le gouverneur a nommé, hier, R. W. Horn, juge de paix du septième "ward" de la paroisse Grant, en remplacement de W. Harrison, démissionnaire; Thomas Garahy, arpenteur de la paroisse Tangipahoa.

—Hier, à une heure et quart de l'après-midi, Thomas Harrison, c., a été arrêté dans la rue Cypress, entre celles Derbigny et Roman. Harrison Hurah l'accuse d'attitude à main armée, dans une intention de tuer.

—Charles M. Geary, pour ivresse et voies de fait, a été arrêté, hier, à cinq heures et demie de l'après-midi, dans la rue Dryades, près celle Union.

—Un incendie a éclaté, hier matin, dans une maison en briques, au coin des rues Franklin et Gravier. Les flammes ont été promptement éteintes. Les réparations couteront une trentaine de piastres.

EXPULSION des CAPUCINS

L'Exécution des décrets.—Les Capucins—La cellule No 14. Un Cénobin mysérieux—Détails touchants.

Le nouveau ministère ne perd pas de temps. Il n'était pas nommé depuis vingt-quatre heures qu'il ordonnait la mise à exécution immédiate des fameux décrets du 29 mars. C'est par les Capucins que la mesure de l'expulsion a commencé. Ce matin à huit heures, une escouade d'agents, à la tête de laquelle marchait M. Clément, toujours très pâle, frappait à la porte de la maison-mère des Capucins, rue du Cherche-Midi, en face la prison militaire. Plusieurs personnes accompagnaient le célèbre commissaire. Parmi elles, nous reconnaissons M. Cazot, avec des gants beurre salé, et M. Constans, en cravate bleue et en chapeau tyrolien. M. Jules Ferry dissimulait, sous un paletot noisette, le costume de canotier qu'il endosse tous les jeudis, pour aller à la Grenouillière. Le président du Conseil n'avait pas eu le temps de passer chez lui pour s'habiller plus convenablement et vêtir son veston de cérémonie.

Au premier heurt de M. Clément, toujours très pâle, la porte du couvent s'ouvrit.

M. Clément entra, eut avec le Père supérieur le dialogue d'usage.

—Vous le voyez, monsieur, dit le Père supérieur, je ne résiste pas. Les portes sont ouvertes.

En effet, tous les Capucins étaient rangés dans la cour avec des valises à la main. Au fond stoppait un grand omnibus de la Compagnie P.-L.-M., destiné à transporter les Frères à la gare du boulevard Mazas.

—C'est bien, répondit M. Clément, toujours très pâle.

—Cela vaut mieux ainsi, murmura M. Ferry, avec un sourire de soulagement.

—Mais, objecte M. Constans, tous les Pères sont-ils là?

—Non, réplique le Père supérieur. L'un de nous manque. Il a refusé de quitter sa cellule. Entré depuis peu de jours dans notre Ordre, il ne veut pas quitter si tôt l'asile du repos.

—Il le faut cependant, dit M. Constans, avec cette férocité que l'on remarque chez tous ceux qui se sont intéressés à des opérations de vidange, il faut que force reste à la loi.

—Mon Père, dit M. Clément toujours très pâle, menez moi à la cellule No 14.

Cinq minutes après, les ministres et le commissaire arrivaient devant une porte étroite, où ils frappèrent.

—Ouvrez, au nom de la loi, cria M. Clément, toujours très pâle.

Rien ne répondit.

—Un serrurier! fit M. Cazot.

Mais M. Ferry tira de sa poche une pince, M. Constans montra un ciseau à froid.

—Nous en avons toujours sur nous, dit-il.

—Heureuse précaution! dit M. Clément, toujours très pâle.

Et les ministres, aidés du commissaire, firent sauter la serrure. La porte s'ouvrit.

Dans la cellule, au pied d'un crucifix, un vieillard priait et, la tête dans les mains, demeurait en contemplation, sourd à tout ce qui se passait autour de lui.

—Mon père, dit M. Clément énergique mais toujours très pâle, il faut déguerpir.

—Vous violez le domicile de la prière, dit le vieillard en relevant la tête.

Un cri sortit de la bouche de tous les assistants.

—Freycinet! s'écrièrent-ils.

—Frère Freycinet, répondit celui-ci. Chassé partout, mal malgré le mal que je leur avais déjà fait, en faveur du bien que je leur voulais, les bons pères m'ont accueilli.

—Vous vous êtes fait capucin? s'écria Ferry.

—Cela vous arrivera un jour, mon frère, répondit le P. Freycinet. La grâce vous touchera comme elle m'a touché.

Puis se tournant vers ses bourreaux, il leur dit avec un bon sourire:

—Vous m'arracherez d'ici par la force; car je ne m'en irai pas autrement.

—Eh bien! soit, dit Constans avec le geste si terrible des actionnaires de la Compagnie Richer. Allez, ajouta-t-il.

M. Clément, toujours très pâle, mit la main sur le collet du P. Freycinet.

—Je vous plains, dit celui-ci, et je vous pardonne, je vous pardonne à tous, à toi surtout, mon enfant, à toi si pâle. Je pardonne à mon frère Ferry, à mon frère Cazot, à mon frère Constans, à mon frère Gambetta.

A ce discours, prononcé avec le même accent qu'à Montauban, une vive émotion s'empara de l'auditoire. Ferry et Cazot tombèrent à genoux. Constans lui-même sentit que ses rotules fléchissaient.

Le Père Freycinet laissa tomber sur tous sa bénédiction.

—Bénissez-moi, mon Père, gémit M. Clément, toujours très pâle.

Et le père Freycinet imposa les mains sur la tête de Clément.

Celui-ci, saisissant le son devoir, dès qu'il eut reçu la bénédiction, s'empara du véritable Capucin, lui mit les menottes et le poussa assez brutalement dans l'escalier.

Dans la rue, on attendait le Père Freycinet pour lui faire une ovation. Soudain, en arrivant à l'angle d'une rue, un homme vieux et classique se jeta au cou du néophyte persécuté,

—Et quoi! dit celui-ci, Barthélemy Saint-Hilaire!

—Oui, mol. Garde-moi une place dans le couvent où tu vas te retirer. Je s'y rejoindrai bientôt.....

ALBERT MILLAUD.

—On annonce le prochain mariage de l'archevêque de Cantorbéry.

La petite-fille de la marquise de R.... insistait auprès d'un prince de l'Eglise, que sa mère avait invité à dîner, en disant naïvement: "Oh! monseigneur, je n'ai jamais vu manger un archevêque!"

J'ai quelquefois eu l'honneur de voir manger un archevêque, mais je voir se marier!

Ce mot paraît singulier à nos oreilles catholiques, ce qui ne m'empêche pas d'avoir le plus profond respect pour Mgr de Canterbéry.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

FRANCE.

Grande manifestation de regrets à la mort d'Offenbach.

Paris, 8—Jamais, même quand il s'agissait de personnages politiques, on n'a vu une si grande foule assistant à des funérailles; jamais on n'avait vu plus sincère manifestation de regrets, de tristesse qu'à l'enterrement d'Offenbach.

La foule était immense dans l'église aussi bien qu'au dehors. Le cercueil, le char étaient couverts de fleurs et de couronnes venues des théâtres de Londres, de Vienne, de Paris. M. Sardou était un des porteurs du poêle. Un peloton d'infanterie lui a rendu les honneurs militaires, comme chevalier de la Légion d'honneur.

Le fils d'Offenbach conduisait le deuil. Dans le cortège on remarquait le secrétaire du président Grévy, Gustave Doré, le jeune peintre célèbre, une foule d'actrices étaient présentes. Plusieurs milliers de personnes ont accompagné le corps au cimetière du Père Lachaise, où M. Sardou et d'autres ont prononcé des discours.

Les expulsions de congrégations.

Paris, 8—M. Constans, ministre de l'intérieur et des cultes, est de retour. On croit qu'il va proposer des mesures contre ceux qui ont reconnus au conseil de cabinet.

Mais six franciscains allemands, à Epinal, ont déjà été expulsés de France et les passionnistes anglais à Paris sont menacés de la même expulsion.

Il faut remarquer que leur chapelle est le seul endroit où les Anglais et les Américains catholiques peuvent entendre prêcher dans leur langue.

Bruit de la folie du Sultan.—Embargo dans la mer Egée.—Prise de Lemnos.

Paris, 8—La République Française insinue que le sultan est atteint de folie. L'article n'a d'autre but que de provoquer la déchéance du sultan.

Vienne, 8—La Correspondance politique dit qu'il a obtenu quelques données sur la partie de la mesure proposée par l'Angleterre comme réplique à la dernière note turque. Elle consiste en une sorte d'embargo collectif dans la mer Egée au moyen duquel les puissances prendraient un gage positif pour le plein accomplissement par la Porte des obligations contractées par elle.

St. Pétersbourg, 8—Une dépêche de Vienne au Golos dit: la Grande Bretagne a proposé aux puissances de prendre possession de l'île de Lemnos ou de Mitylène, dans la mer Egée.

Le blocus de Constantinople.—Saisie des ports de l'Archipel.—La flotte russe prête à mettre à la voile.—Les Monténégrins ne veulent pas attaquer les Turcs.

Londres, 8—Le correspondant parisien du Standard rapporte qu'il a de bonnes raisons pour croire que la flotte saisira plusieurs portes de la mer Egée pour couper les communications et empêcher les provisions de parvenir d'arriver à Constantinople, de l'Asie et des îles.

Une dépêche de Cettinge au Standard dit que l'ambassade russe en cette ville a reçu ordre d'envoyer à bord de leurs navires tous les officiers en permission, tandis qu'ils mettent immédiatement à la voile.

Badaiok, 8—Tous les amiraux, à l'exception celui de l'Autriche, ont reçu de nouvelles instructions de leurs gouvernements respectifs.

Avant de retourner à Cettinge, les ministres de la guerre et des affaires étrangères monténégrins qui accompagnaient le jeune prince de Monténégro dans sa visite à la flotte, ont informé les amiraux qu'ils n'étaient pas disposés à attaquer les turcs actuellement, attendu qu'ils ont espéré jusqu'au dernier moment obtenir l'appui de la flotte au moyen de troupes de débarquement.

Projets contre la Turquie.

Rome, 8—Le Diritto dit: Les nouvelles propositions de l'Angleterre n'ont pas encore été envoyées aux puissances. Il est probable cependant que celles-ci rappelleront tout le corps diplomatique de Constantinople et enverront une flotte internationale dans le Bosphore. Il est possible que quelques ports ottomans soient bloqués.

Mais il est à croire que la flotte des puissances empêchera la Turquie d'envoyer des munitions ou des troupes aux provinces pour résister à l'annexion à la Grèce.

Londres, 8—Une dépêche de Rome au Times fait remarquer que le Diritto parle, sans aucun doute, d'après des informations officielles.

Le protocole 18 du traité de Berlin relativement à l'exécution du traité.

Londres, 8—La Gazette Allemande du Nord, organe du prince de Bismark, croit que, comme on réclame une exécution contre la Turquie, il n'est pas inopportun de publier de nouveau le protocole 18 du Congrès de Berlin.

Le protocole constate que le Congrès a rejeté à la fois et les propositions de la Russie et l'amendement de l'Autriche relativement au contrôle et à la surveillance de l'exécution du traité de Berlin, et que le plénipotentiaire turc a déclaré que la Porte était prête à l'exécution du traité, mais refusait de se soumettre à aucun contrôle.

Occupation par la flotte d'un point de l'Archipel.

Vienne, 8—La Correspondance Politique dit:

L'Angleterre a maintenant reçu des déclarations des autres puissances. Elles se disent consentantes à la proposition de l'Angleterre de s'emparer de quelque place dans l'Archipel.

Les commandants de la flotte ont reçu ordre de se tenir prêts à partir dans les 24 heures pour une autre destination.

Une ruse de Riza Pacha.

Cattaro, 8—Riza Pacha a retiré toutes les troupes turques du district de Dulcigno, le 6. Ce mouvement est regardé comme une ruse pour engager les Monténégrins à attaquer.

L'attitude de l'Allemagne.

Londres, 8—Une dépêche de Berlin à l'Agence Reuter dit: que l'Allemagne refuse de prendre part à toute mesure coercitive, si toutes les puissances n'y participent pas.

Acceptation des propositions de l'Angleterre par la Russie.

St-Pétersbourg, 8—On pense dans les cercles bien informés que la Russie acceptera toute proposition de l'Angleterre ayant pour but de forcer la main à la Turquie, à condition que l'Angleterre prenne la direction.

Les propriétaires demandent protection au Lord Lieutenant d'Irlande.

Dublin, 8—Le Lord Lieutenant a reçu 50 membres de l'association des propriétaires qui ont démontré la nécessité pour le gouvernement de prendre des mesures immédiates pour assurer la protection des existences et des propriétés. Le Lord Lieutenant a promis d'aviser immédiatement.

Construction de barraques pour les troupes.

Une dépêche de Dublin au Times dit que le gouvernement a ordonné la construction de barraques à Athlore, Carlow, Sligo et autres localités, à l'ouest de l'Irlande pour y loger les troupes.

L'insurrection Kurde.

Londres, 8—Une dépêche de Van dit: que l'insurrection Kurde fait de grands progrès.

L'affaire du meurtre de lord Mountmorris.

Conbut, Irlande, 8—Sweeney et Gannon, arrêtés à l'occasion du meurtre de lord Mountmorris, envoyés en prison, pour être jugés, ont comparu de nouveau parjuite d'un nouveau témoignage important découvert par la police, ce matin.

Le régime de l'état de siége en Allemagne.

Londres, 8—Une dépêche de Berlin au Times dit: D'après une notice semi-officielle publiée dans les journaux d'hier soir, relativement à la suspension du petit état de siége dans les villes de Leipzig et de Hambourg, il paraît que le gouvernement a pris sérieusement à cœur les paroles du comte Von Eulenbourg, ministre de l'intérieur, pendant les débats du Reichstag sur la prolongation des lois de répression, alors qu'il disait que le temps n'était pas éloigné où il y aurait d'autre remède au progrès du socialisme que l'état de siége.

Il paraît que le ton menaçant qu'ont pris les socialistes à leur dernier meeting à Zurich, a engagé le gouvernement à étudier de nouveau la question; il a attiré l'attention du gouvernement de Saxe et de l'Etat de Hambourg sur la nécessité de prendre des mesures pour garantir l'ordre public, tout en le défendant d'exercer aucune pression sur aucun membre de la Confédération et de vouloir le contraindre à imiter son exemple, et menaçant certaines villes sous le régime du petit état de siège.

Le conseil municipal de Vienne menacé de dissolution.

Vienne, 8—Le conseil municipal a voté une résolution déclarant que le meeting du parti constitutionnel, à Vienne, tel qu'il a été invoqué par celui de Carlsbad, est nécessaire et désirable. Le Politik organe principal des Tzechs dit que le gouvernement répondra à cette résolution par la dissolution du conseil qui n'a pas le droit de se mêler de politique.

Circulaire hebdomadaire de l'association des courtiers de cotons de Liverpool.

Liverpool, 8.—Le coton a été en assez bonne demande, pendant toute la semaine, avec une tendance générale en faveur des acheteurs.

Les cotons de presque toutes les qualités sont réduites; le coton américain a été en assez bonne demande avec besoin de vendre. Les cotes sont réduites de 1/8 à 3/16 D. Les Sea Island ont été en assez bonne demande, surtout le coton de Floride, sans changement dans les prix. Les futurs ont ouvert lourds et cet état dominant toute la semaine, avec quelques fluctuations. Les prix de clôture accusent une baisse de 3/32 D.

Crainte de la fièvre jaune parmi les troupes.

Washington, 8—Le quartier-maître général Meegs a recommandé la construction d'un pont en fer sur la rivière Pecos, Tex